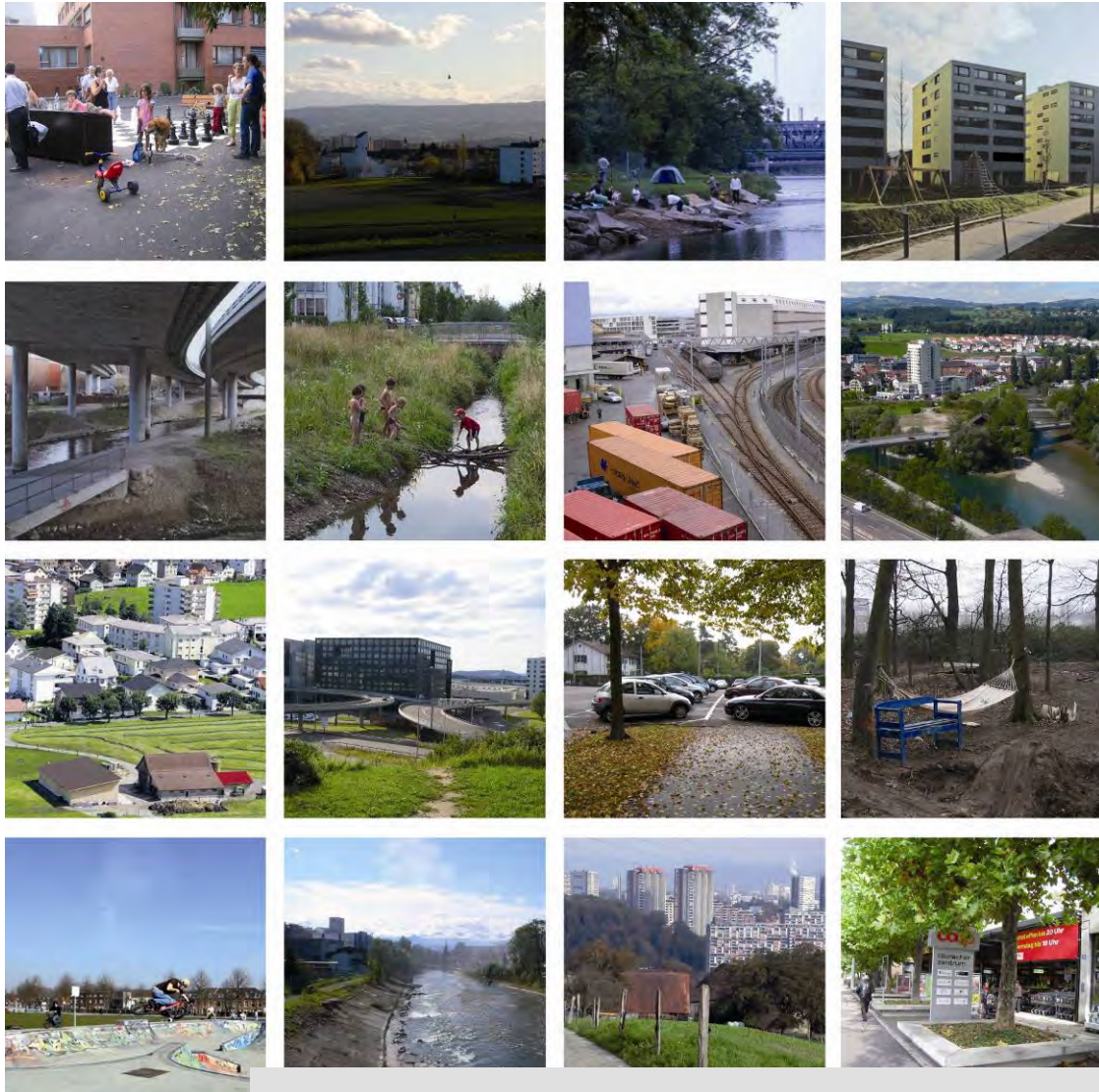




Aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain

Déroulement des manifestations d'échange d'expériences
Octobre 2010

Groupe de suivi

Reto Camenzind	Office fédéral du développement territorial (ARE)
Isabel Scherrer	Office fédéral du développement territorial (ARE)
Muriel Odiet	Office fédéral du développement territorial (ARE)
Doris Sfar	Office fédéral du logement (OFL)
Gabrielle Gsponer	Office fédéral des routes (OFROU)
Laëtitia Béziane	Office fédéral des transports (OFT)
Sarah Pearson	Office fédéral de l'environnement (OFEV)
Markus Thommen	Office fédéral de l'environnement (OFEV)
Erica Zimmermann	Office fédéral de l'environnement (OFEV), division Forêts
Olivier Schneider	Office fédéral de l'environnement (OFEV), division Forêts
Anton Stübi	Office fédéral de l'agriculture (OFAG)
Beat Rössli	Office fédéral de l'agriculture (OFAG)
Gisèle Jungo	Office fédéral de la santé publique (OFSP)
Nadja Mahler	Office fédéral du sport (OFSP)
Sarah Huber	Union des villes suisses (UVS)

Suivi du processus

Metron S.A.	www.metron.ch
CH - 5201 Brugg	
Christian Tschumi	Dr sc. EPF Zurich, ing.dipl. architecte-paysagiste HES, MLA, FSAP
Adeline Bodenheimer	Ing. dipl. HES en aménagement/architecture du paysage
Andreas Schneider	Architecte dipl. EPF, ing. en aménagement du territoire EPF/EPD

EPF Zurich	www.plus.ethz.ch
IRL - Fachbereich PLUS	
8093 Zurich	
Adrienne Grêt-Regamey	Prof. Dr sc. EPF Zurich
Philipp Rütsche	Ing. dipl. en génie rural, EPF Zurich

Sommaire

1	Introduction	2
1.1	Contexte	2
1.2	Objectifs du projet	2
2	Processus	4
2.1	Déroulement et calendrier	4
2.2	Participants	4
2.2.1	Direction du projet, du côté des offices fédéraux	4
2.2.2	Direction du projet, du côté de la pratique	4
2.2.3	Partenaires de terrain	5
2.2.4	Experts	5
2.2.5	Modérateur	5
2.3	Documentation	6
2.3.1	Description du projet	6
2.3.2	Document de travail	6
2.3.3	Rapport de synthèse	6
2.3.4	Plate-forme d'information	6
3	Concept des manifestations	7
3.1	Echange d'expériences «Planification globale»	7
3.1.1	Organisation	7
3.1.2	Objectif	7
3.1.3	Questions	8
3.2	Echange d'expériences «Paysage et biodiversité»	10
3.2.1	Organisation	10
3.2.2	Objectif	10
3.2.3	Questions	11
3.3	Echange d'expériences «Environnement résidentiel et lieu de travail, mobilité, mouvement et santé»	13
3.3.1	Organisation	13
3.3.2	Objectif	13
3.3.3	Questions	14
3.4	Echange d'expériences «Agriculture et sylviculture»	16
3.4.1	Organisation	16
3.4.2	Objectif	16
3.4.3	Questions	17

1 Introduction

1.1 Contexte

En Suisse, les zones urbanisées ont connu une forte expansion aux alentours des villes, durant les décennies écoulées. Près des trois quarts de la population suisse vit aujourd'hui dans ces espaces suburbains. Les espaces exempts de bâtiments, tels qu'espaces verts et naturels, surfaces de circulation multifonctionnelles et places accessibles au public, mais aussi zones agricoles et forestières, représentent pour la population un pendant important aux zones bâties, souvent très denses. Des espaces non construits attrayants améliorent la qualité de vie, constituent un atout important pour un meilleur positionnement des agglomérations et jouent aussi un rôle non négligeable pour l'économie. Toutefois, les espaces suburbains non construits sont la plupart du temps traités isolément et comme des «surfaces restantes» dans le cadre des planifications, ou leur sort est réglé de manière sectorielle: surfaces de transport, espaces verts, zones agricoles, forêts, espaces destinés au sport et aux loisirs, réserves naturelles, plans d'eau, etc.

1.2 Objectifs du projet

Découvrir des interconnexions, promouvoir une action globale

Le projet «Aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain» doit réunir pour les différents domaines politiques de la Confédération les connaissances et les expériences des cantons, villes et agglomérations dans le domaine de l'aménagement de l'espace non construit ainsi qu'aborder et analyser des problématiques importantes tirées de la pratique et de la recherche. L'accent porte sur la mise en réseau des savoirs existants, l'interdisciplinarité et les synergies entre les différents domaines politiques et techniques. Il conviendra d'identifier de nouvelles approches, et en particulier des interconnexions possibles, ainsi que d'aider les différents acteurs à mener une action globale.

Thèmes centraux de l'aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain

La mise en réseau des connaissances doit se faire en 2010-2011 à l'occasion de quatre manifestations d'échange d'expériences, portant sur les thèmes suivants: (1) planification globale, (2) paysage et biodiversité, (3) Environnement résidentiel et lieu de travail, mobilité, mouvement et santé ainsi que (4) agriculture et sylviculture. Les résultats marquants et exemplaires de ces quatre manifestations d'échange d'expériences seront présentés lors d'une réunion de clôture et synthétisés à l'attention des responsables de la planification et d'autres cercles intéressés.

« le chemin est le but »

L'objectif déclaré du projet est de générer un bénéfice pour la politique des agglomérations de la Confédération, pour d'autres cercles politiques concernés ainsi que pour tous les autres acteurs participant au projet. Cet échange d'expériences entre les

milieux administratifs et politiques, les responsables de la planification, les scientifiques et les chercheurs devra permettre de donner des impulsions, de découvrir des opportunités et de clarifier les différences relevées, en abordant le thème des espaces suburbains non construits sous quatre angles différents. Il faut améliorer et renforcer la compréhension vis-à-vis des processus de planification globale et de la collaboration interdisciplinaire. Les hommes doivent se mettre en réseau dans le but de trouver de nouvelles solutions, de construire quelque chose ensemble, d'apprendre au contact de l'autre et de réaliser un projet commun.

2 Processus

2.1 Déroulement et calendrier

Dans le cadre du projet «Aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain», quatre manifestations – portant chacune sur un thème différent – seront organisées en vue d'un échange d'expériences (ECHANGE) entre les spécialistes et les personnes disposant du savoir requis. Durant le premier semestre 2012, une réunion de clôture synthétique aura lieu, durant laquelle les résultats collectés seront présentés une nouvelle fois et discutés globalement. Finalement, les résultats de ce processus seront condensés, traités et documentés de façon à obtenir une synthèse du sujet.

11 novembre 2010	ECHANGE Planification globale
3 février 2011	ECHANGE Paysage et biodiversité
10 mai 2011	ECHANGE Environnement résidentiel et lieu de travail, mobilité, mouvement et santé
25 octobre 2011	ECHANGE Agriculture et sylviculture
1 ^{er} semestre 2012	Réunion de clôture
2 ^e semestre 2012	Synthèse et conclusion

2.2 Participants

Les collaborateurs et collaboratrices – membres du groupe de suivi – des offices fédéraux mentionnés au début du présent document, l'équipe de projet chargée du suivi du processus, deux partenaires de terrain (accent mis sur la Romandie et le Tessin) et deux experts du domaine social et de l'économie participent à l'ensemble du projet.

Les participants aux manifestations, y compris les conférenciers, varieront en fonction du sujet abordé lors de chaque ECHANGE. Au total, environ 30 chercheurs, responsables de la planification et représentants de l'administration et des hautes écoles ayant de l'expérience dans les domaines abordés seront invités à chaque manifestation.

2.2.1 Direction du projet, du côté des offices fédéraux

- Reto Camenzind, Office fédéral du développement territorial, section Espaces ruraux et paysage
- Doris Sfar, Office fédéral du logement, centre de Prestations fondamentales et Information

2.2.2 Direction du projet, du côté de la pratique

- Christian Tschumi, Metron Landschaft S.A.
- Adeline Bodenheimer, Metron Landschaft S.A.

2.2.3 Partenaires de terrain

- Pierre Feddersen, Feddersen Klostermann architectes, partenaire de terrain pour la Romandie
- Francesca Kamber Maggini, architecte-paysagiste, partenaire de terrain pour le Tessin

2.2.4 Experts

- Barbara Emmenegger, Haute école de Lucerne / domaine social
- Michel Rey, économie

2.2.5 Modérateur

- Jan Gittinger, Contract KG, modérateur

2.3 Documentation

2.3.1 Description du projet

Un document décrit l'ensemble du projet, son contexte et les motifs qui sont à l'origine de son lancement, ainsi que les exigences et les attentes quant aux résultats découlant de ce processus.

2.3.2 Document de travail

Un document de travail sera élaboré avant chaque manifestation, exposant les questions centrales qui devront être discutées par les participants et esquissant de premières attitudes face aux problématiques abordées et aux besoins. Dans l'ensemble, le document de travail doit servir, sous une forme brève et précise, à se faire une première idée du sujet qui sera abordé et à lancer les discussions et l'échange d'expériences avec d'autres personnes concernées ou intéressées. Pour que chacun puisse se préparer individuellement, une brève description des exemples qui seront cités pour lancer le débat le jour de la manifestation se trouve en annexe.

2.3.3 Rapport de synthèse

A la fin de la série de manifestations qui auront principalement permis de mettre en réseau les connaissances, de discuter des expériences vécues et de mettre en évidence des ébauches de solutions, les résultats seront documentés sous la forme d'un rapport de synthèse. Dans le cadre de la réunion de clôture, les premières constatations seront discutées, et chaque participant au processus aura encore l'occasion de contribuer à la mise en valeur des résultats.

2.3.4 Plate-forme d'information

Tous les documents importants seront disponibles en ligne sur une plate-forme de données centralisées. En outre, les listes actualisées des participants et conférenciers y seront mises à disposition avant les manifestations.

<http://bscw-app1.ethz.ch/pub/>

Données d'accès pour les utilisateurs invités

Nom d'utilisateur: sufe

Mot de passe: freiraum

3 Concept des manifestations

Ce chapitre expose dans les grandes lignes la structure des quatre manifestations d'échange d'expériences portant sur différents domaines et aspects de l'aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain, du point de vue des compétences, des objectifs visés et des questions qui seront abordées.

Les exemples présentés par les conférenciers et servant à lancer la discussion, tout comme le cercle des participants, seront mis à jour en permanence et annoncés peu avant chaque manifestation sur la plate-forme d'information.

3.1 Echange d'expériences «Planification globale»

3.1.1 Organisation

Office fédéral responsable:	ARE (Reto Camenzind)
Date de la manifestation:	11 novembre 2010
Lieu:	CH-3063 Ittigen, près de Berne

3.1.2 Objectif

Le premier échange d'expériences sera consacré aux questions de procédure et de méthode. Il n'abordera pas spécifiquement le thème de l'aménagement de l'espace non construit. C'est-à-dire que des exemples concrets ne seront utilisés que pour mettre en lumière le déroulement du projet, la manière de travailler et de procéder, les formes de collaboration ainsi que les obstacles et facteurs de succès au niveau des processus.

L'objectif est d'acquérir des enseignements pour mieux comprendre les processus de planification et d'aménagement des espaces suburbains non construits, les lancer en toute connaissance de cause, les piloter de façon plus ciblée et les appliquer de manière optimale afin d'obtenir le changement souhaité.

Dans ce contexte, il apparaît utile de nommer et analyser les potentiels et synergies dans les processus en cours et les instruments disponibles au niveau supracommunal ou régional. Une attention particulière sera accordée aux interconnexions entre les milieux politiques et les autres acteurs ainsi qu'aux intérêts de chacun: de quelle façon intégrer les compétences sectorielles dans les planifications globales (également au niveau légal)?

Il conviendra notamment d'aborder la question des systèmes envisageables incitant à encourager des initiatives de planification globale dans l'espace suburbain non construit.

L'objectif de la manifestation est l'échange d'expériences entre personnes disposant du savoir requis sur les questions suivantes: Comment est-il possible de susciter des approches de planification intercommunales qui se préoccupent de l'espace non construit en milieu suburbain? Quels instruments permettent de répondre régionalement aux exigences en matière de limitation de l'urbanisation, d'aménagement paysager, de détente de proximité ou de revalorisation ciblée des zones résidentielles et des lieux de travail au moyen de leurs espaces non construits? Quelles interconnexions existent entre les différents domaines techniques et politiques et quelles sont les principales synergies exploitables?

3.1.3 Questions

Questions générales

- Quels facteurs de réussite une planification supracommunale des espaces suburbains non construits présente-t-elle? (lancement d'un processus, mobilisation des acteurs et personnes concernées, garantie de l'efficacité et responsabilité à long terme, identification et utilisation de ressources financières publiques et privées, création de systèmes d'incitation pour les acteurs privés, etc.)
- A quels défis et obstacles faut-il prendre garde?
- Quels sont les besoins du côté des personnes qui ont lancé le projet, de celles qui vont le mettre en œuvre etc.? (instruments de planification et possibilités d'action, financement, sensibilisation et lobbying, cadre institutionnel, etc.)

Questions particulières

- Quelles chances l'aménagement de l'espace non construit représente-t-il? Un soutien externe est-il nécessaire, ou les projets doivent-ils être lancés exclusivement par la région? Comment démarrer un processus dépassant les limites régionales ou cantonales? Dans ce contexte, quelle est l'importance des modèles de partenariats public-privé? Dans quelles régions suisses de nouveaux processus d'aménagement de l'espace non construit doivent-ils être développés?
- Quelles conditions doivent être remplies pour établir un processus de planification globale? Comment communiquer au sujet de tels processus à leurs débuts et par la suite? Quels problèmes peuvent survenir et comment les surmonter? Quels rôles les différents acteurs jouent-ils? Quels mécanismes économiques permettent de garantir que les mesures prévues au niveau de la planification soient vraiment réalisées?
- Parcs d'agglomération: de quoi s'agit-il et quelle peut être leur contribution à l'aménagement de l'espace non construit? S'agit-il de projets, ou d'instruments devant

metron

être ancrés au niveau institutionnel et dans les planifications? Quelles charges financières en découlent et comment y faire face?

- Quelles sont les synergies entre l'aménagement de l'espace non construit et d'autres politiques? Un processus d'aménagement du territoire (planification directrice, projet d'agglomération, projet-modèle) est-il absolument nécessaire dans le cas des espaces non construits, ou existe-t-il d'autres voies?

3.2 Echange d'expériences «Paysage et biodiversité»

3.2.1 Organisation

Office fédéral responsable: OFEV, division Nature et paysage (Markus Thommen)
OFEV, division Gestion des espèces (Sarah Pearson)
Date de la manifestation: 3 février 2011
Lieu: CH-3063 Ittigen, près de Berne

3.2.2 Objectif

Biodiversité: les paysages suburbains peuvent soutenir la biodiversité des espaces urbanisés (diversité génétique des espèces et des habitats), qui remplit des fonctions essentielles pour l'écosystème et la société et joue un rôle important pour la sensibilisation de la population des agglomérations. En outre, la répartition des espaces non construits a une influence directe sur la mise en réseau ou la fragmentation des habitats pour la flore et la faune. A une plus petite échelle, les mesures d'aménagement offrent, toujours sous l'angle de processus dynamiques, la possibilité de promouvoir la biodiversité.

Fonctions et affectations du paysage: les sites proches de l'état naturel et bénéficiant de structures attrayantes peuvent, outre offrir un habitat pour la flore et la faune, remplir d'autres fonctions importantes telles que: servir d'espaces destinés au mouvement (en particulier des enfants) et à la détente de proximité, offrir un environnement résidentiel de haute qualité et des périphéries attrayantes, améliorer la qualité de l'habitat, protéger des catastrophes naturelles ainsi que permettre la production agricole. Les diverses affectations plus ou moins intensives (par ex. offres extensives d'aventures dans la nature allant jusqu'à l'exploitation d'un parcours de golf, ou petites structures agricoles allant jusqu'à la culture de plantes énergétiques), qui ont une influence sur l'aspect du paysage aux niveaux local et régional, doivent être discutées, également sous l'angle des facteurs économiques.

Identité des paysages ruraux: en supposant que les espaces naturels et paysagers variés soutiennent l'identification avec l'environnement et puissent ainsi encourager la prise de conscience et l'éducation à l'environnement, grâce auxquelles une communauté d'intérêt défendant lesdits espaces et faisant contrepoids à la consommation des surfaces verrait le jour, l'esthétique paysagère et la spécificité des paysages ruraux sont des thèmes importants à aborder. Dans ce contexte, il convient en particulier d'examiner les possibilités d'action multisectorielles et les subventionnements croisés dans la perspective d'une promotion durable des qualités paysagères et de la biodiversité.

L'objectif de la manifestation est l'échange d'expériences entre personnes disposant du savoir requis sur les questions suivantes: Comment améliorer de manière ciblée les planifications et les concepts de mise en œuvre? Comment assurer la diversité des espaces naturels et paysagers dans les zones suburbaines? Comment assurer certaines de leurs fonctions, comme maintenir l'équilibre de la nature et du paysage (équilibre climatique, hydrique, etc.), servir à la découverte de la nature et du paysage et contribuer à la biodiversité? S'y ajoutent les questions de l'angle sous lequel étudier le sujet (échelle de la région ou du quartier), des synergies et des interconnexions avec la détente de proximité, la revalorisation de l'environnement résidentiel, la mobilité, le sport et la santé, les dangers naturels, l'agriculture et la sylviculture, etc.

3.2.3 Questions

Questions générales

- Quel paysage et quelle biodiversité faut-il conserver en priorité, ou promouvoir et développer de manière dynamique? Quelles surfaces sont nécessaires à cet effet et comment les répartir et les relier entre elles? Quelles mesures, de la planification à l'aménagement, peuvent-elles promouvoir le paysage et la biodiversité? Comment prendre dûment en considération des changements dynamiques (biotopes itinérants, jachères, etc.)?
- Quelles affectations le paysage et la biodiversité doivent-ils intégrer dans l'espace suburbain? Comment respecter au niveau de la planification et de l'aménagement les exigences en matière de découverte de la nature et du paysage dans les espaces urbanisés, notamment pour les enfants? Qu'en découle-t-il pour le développement futur des espaces paysagers suburbains?
- Comment mieux intégrer dans les planifications les aspects de l'esthétique paysagère, de l'identification, du sentiment d'appartenance? Comment élaborer, puis positionner et ancrer aux niveaux local et régional des conceptions directrices de développement concrètes? Comment créer des incitations et motiver tout un chacun pour que le développement se fasse dans la bonne direction?

Questions particulières

- A quoi devrait ressembler une conception moderne du paysage et de la biodiversité dans l'espace suburbain, comment l'encourager et l'ancrer? (prévenir les malentendus, tels que la diversité biologique est une caractéristique inappropriée pour comparer les zones à bâtir et les zones agricoles)
- Quelles approches durables en matière de planification et d'action soutiennent aussi bien la biodiversité que d'autres fonctions de l'espace non construit? Dans quel

domaine des subventionnements croisés et des synergies sont-ils envisageables (notamment en ce qui concerne les thèmes «environnement résidentiel, zones à restructurer et mobilité» et «agriculture et sylviculture»)?

- Quels sont les liens entre, d'une part, les prestations fournies par un paysage de haute qualité et la biodiversité et, d'autre part, les domaines social et économique? Comment les mesurer et les désigner clairement? (notamment les répercussions d'un «paysage de qualité» sur l'attractivité d'un site du point de vue de la qualité de vie, de la popularité et des prix, de la disposition à payer ainsi que sur les comportements sociaux des habitants et utilisateurs)
- Une planification participative et respectueuse de l'individu peut-elle influencer positivement les comportements sociaux (prévention de la violence, mobilité liée aux loisirs, pratique de loisirs plus respectueuse de l'environnement)?

3.3 Echange d'expériences «Environnement résidentiel et lieu de travail, mobilité, mouvement et santé»

3.3.1 Organisation

Offices fédéraux responsables: OFL (Doris Sfar)
OFROU, Mobilité douce (Gabrielle Gsponer)
OFT (Laetizia Beziane)
OFSPPO (Nadja Mahler)
OFSP (Gisèle Jungo)
Date de la manifestation: 10 mai 2011
Lieu: CH-2540 Granges

3.3.2 Objectif

La troisième manifestation d'échange d'expériences mettra l'accent sur les espaces non construits, tant publics que privés, en milieu bâti. La question centrale est la suivante: Qu'est-ce qui suivra la vague écologique des années 1980 et la densification qui en a résulté?

Il existe assurément un grand potentiel, pour ce qui est de s'approprier et de rendre utilisable les espaces suburbains non construits disponibles. Un aménagement plus flexible, basé sur des principes participatifs, et de nouvelles possibilités d'affectation pourraient encourager les personnes qui utilisent ces espaces à s'engager davantage. L'agencement des espaces non construits à grande échelle offre une marge de manœuvre permettant d'exploiter la multifonctionnalité de l'espace. Il conviendra de se demander quelle est la densification maximale propre à garantir le bien-être de l'homme, lorsqu'on envisage divers scénarios de densification due à des facteurs climatiques et socio-économiques.

Outre le fait de mieux s'approprier et de rendre utilisable les espaces non construits existants, il faut aussi se demander comment intégrer la planification de ces espaces au moment de réaliser de nouvelles constructions ou de développer des sites. Il s'agit dans ce cas d'accorder un poids suffisant aux espaces non construits ainsi que de relever leur importance pour les acteurs privés (investisseurs) et les différents rôles qu'ils jouent du point de vue des loisirs, des rencontres sociales, de la mobilité, de l'identité et de la qualité de l'habitat.

On cherchera à savoir à quoi pourrait ressembler un espace non construit moderne et adapté à diverses cultures et styles de vie, du point de vue de son aménagement, de la desserte et de son accessibilité, ou comment les espaces non construits situés dans des zones bâties, des quartiers et les parcs existants pourraient être aménagés dans le même sens. Il est donc aussi important d'étudier plus précisément le rôle des espaces routiers, du fait qu'ils deviennent de plus en plus souvent des zones de rencontre,

puisque proches des habitations – un rôle qu'ils avaient déjà avant la généralisation de l'automobile.

Enfin, il convient d'accorder une attention particulière sur la façon dont des environnements résidentiels, des lieux de travail et des espaces de mobilité attrayants peuvent contribuer à améliorer la qualité de vie et permettre que les habitants et habitantes s'identifient mieux à leur environnement (qu'il s'agisse du quartier ou de la région). En supposant qu'il serait possible de renforcer l'espace social de proximité, il faut réfléchir aux interactions permettant de réduire les déplacements vers des espaces éloignés pour les loisirs et le travail et d'influencer positivement la répartition modale (*modal split*) en faveur de la mobilité douce.

L'objectif de la manifestation est l'échange d'expériences entre personnes disposant du savoir requis sur les questions suivantes: Comment appréhender et influencer les caractéristiques de l'espace suburbain? Comment utiliser et exploiter de manière optimale les potentiels des espaces non construits en milieu suburbain? Quels sont les liens entre aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain et agencement du paysage? La discussion doit en particulier porter sur les structures sociales et l'environnement social, la santé, le mouvement et le sport, y compris les besoins et les habitudes de la société en terme de mobilité (en particulier douce). A cela s'ajoutent des questions sur l'échelle appropriée pour mener l'étude (un seul quartier ou plusieurs?) et sur les synergies et interconnexions avec le paysage et la biodiversité, l'agriculture et la sylviculture, etc.

3.3.3. Questions

Questions générales

- Quelles structures spatiales et quel environnement social doivent être pris en considération dans la planification des espaces suburbains non construits? Quelle est l'importance des espaces extérieurs pour l'intégration sociale de la population, le sentiment accru d'appropriation de l'espace et d'identification avec lui ainsi que pour la qualité des rencontres sociales? Quelles sont les conditions d'exploitation de ces potentiels?
- Comment évoluent les différents groupes-cibles dans l'espace suburbain? Quelles sont les interactions entre l'aménagement de l'espace non construit, les besoins et les habitudes de la société en terme de mobilité (en particulier en vélo et à pied), à quels changements faut-il s'attendre (mobilité douce, TIM, TP)? Quelle contribution la planification peut-elle fournir? Quelles mesures sont nécessaires, ou lesquelles constituent une incitation, à ce qu'un transfert, supportable économiquement, de la

répartition modale puisse avoir lieu en faveur des transports publics ou de la mobilité douce? Quels potentiels en résultent dans les domaines de la santé, du mouvement et du sport?

- Quelle est l'importance des espaces non construits pour les acteurs privés (économie, économie immobilière)? Où sont leurs intérêts en ce qui concerne l'aménagement de l'espace non construit? Quelles sont leurs contributions à l'heure actuelle? Quels liens y a-t-il entre la perception des intérêts de l'économie (de marché) et l'utilisation/l'aménagement des espaces suburbains non construits? Comment est-il possible de mettre en valeur et d'utiliser au mieux – compte tenu du secteur privé – le potentiel de l'espace non construit des zones suburbaines d'habitation et d'activité professionnelle? Quelles stratégies et formes de collaboration entrent-elles en compte dans ce contexte? Y a-t-il un rapport entre augmentation de la qualité de vie et développement économique au sein de l'agglomération? Comment intégrer au processus de planification une plus-value réalisée grâce à des espaces non construits de qualité?
- Comment répartir et connecter entre eux les espaces non construits, de façon à exploiter la multifonctionnalité de l'espace?

Questions particulières

- Comment peut-on et faut-il associer et intégrer dans l'agencement de l'espace non construit les divers points de vue quant à l'échelle à prendre en considération (par ex. environnement résidentiel d'une zone bâtie et planification supracommunale de l'espace non construit), à l'affectation, aux intérêts en jeu, etc.?
- Y a-t-il des exemples où la planification d'espaces non construits a lancé ou favorisé l'un des aspects susmentionnés (attitudes en terme de mobilité et de mouvement, infrastructures destinées à la mobilité douce ou combinée, santé, intégration/identification)? > le cas échéant, exemple

3.4 Echange d'expériences «Agriculture et sylviculture»

3.4.1 Organisation

Offices fédéraux responsables: OFAG (Anton Stübi)
OFEV, division Forêts (Erica Zimmermann)
Date de la manifestation: 25 octobre 2011
Lieu: CH- 8093 Zurich (EPF)

3.4.2 Objectif

Les zones consacrées à la sylviculture et à l'agriculture occupent une position différente dans les espaces suburbains que dans les régions rurales. D'une part, elles ont une affectation primaire (surface de production et installations de traitement, commercialisation directe, exploitation et viabilisation agricole). D'autre part, elles remplissent de nombreuses autres fonctions liées au bien-être. Elles offrent des espaces destinés à la détente de proximité et à la découverte du paysage et de la nature, un habitat pour les animaux et les plantes (biodiversité), des corridors pour la faune, ainsi qu'une protection contre les dangers naturels (par ex. protection contre les crues), tout en filtrant l'eau et l'air. Dans le cas de certaines prestations liées au bien-être, la question du financement se pose (mise en valeur).

La pression pour que ces prestations soient fournies croît fortement dans l'espace suburbain. D'une part, les exigences des divers acteurs envers la quantité et la qualité des prestations augmentent continuellement. D'autre part, ces prestations doivent être fournies sur des surfaces toujours plus restreintes. Cela se reflète dans la diminution des surfaces agricoles en faveur des surfaces d'habitat et de circulation et dans la dégradation croissante du sol. A l'inverse, la forêt est mieux protégée contre la perte quantitative de surfaces. Toutefois, ici aussi, il convient de régler l'utilisation des ressources en fonction de leur disponibilité, de façon à ce que les générations futures puissent aussi satisfaire leurs besoins.

De nouvelles idées proposent de préserver la forêt et les surfaces agricoles tant quantitativement que qualitativement. Outre le développement des systèmes de paiements directs et l'introduction de conventions de prestations, on peut compter sur de nouvelles approches telles que la planification agricole, tout comme sur des instruments plus anciens, notamment le Plan sectoriel des surfaces d'assolement et la planification forestière.

Dans le cadre de l'échange d'expériences, il conviendra de discuter des stratégies envisageables pour garantir les diverses fonctions et prestations des surfaces forestières et agricoles. Il faudra notamment montrer les possibilités d'accorder suffisamment de poids à l'agriculture et à la sylviculture dans les espaces suburbains afin de préserver leurs fonctions et prestations à long terme.

L'objectif de la manifestation est l'échange d'expériences entre personnes disposant du savoir requis sur les questions suivantes: Quelles sont les stratégies permettant de préserver à long terme les zones forestières et agricoles en tant qu'espaces multifonctionnels? Comment résoudre les conflits entre les objectifs des différentes fonctions (production et traitement, commercialisation directe, financement (mise en valeur), détente de proximité, formation à la protection de l'environnement, biodiversité et entretien des paysages, exploitation agricole et viabilisation – à l'échelle de la région)? Quelles sont les interconnexions avec les thématiques «paysage et biodiversité» ainsi qu'«environnement résidentiel, zones à restructurer et mobilité» et quelles synergies permettent-elles d'obtenir?

3.4.3 Questions

Questions générales

- Quelles fonctions et prestations sont déjà assumées aujourd'hui par l'agriculture et la sylviculture dans l'espace suburbain et lesquelles devront l'être à l'avenir? Quels besoins de la société suburbaine devraient ainsi être couverts?
- Y a-t-il de la place pour une agriculture productive? Où se situent les conflits d'intérêts entre l'agriculture/la sylviculture et la nature/le paysage ainsi que son utilisation par les personnes en quête de détente? Quelles sont les solutions existantes, en faut-il de nouvelles?
- Quelles sont les stratégies propres à garantir la disponibilité des fonctions et prestations proposées par l'agriculture et la sylviculture? Quelles mesures de protection et d'encouragement sont-elles déjà à disposition? A quel niveau appliquer les instruments existants? Faut-il mettre en place de nouvelles mesures?
- Comment financer les prestations (mise en valeur)? Le marché suffit-il ou de nouvelles aides financières sont-elles nécessaires?
- Comment accorder assez de poids à l'agriculture et à la sylviculture dans les espaces suburbains afin de contenir la pression exercée pour y bâtir, et ainsi mieux conserver les surfaces consacrées à l'agriculture et à la sylviculture? Quels partenariats sociaux peuvent être créés? Quelles synergies y a-t-il entre les domaines de tâches sectoriels?

Questions particulières

- Quelles sont les conditions du point de vue de l'exploitation et de l'organisation pour mettre à disposition plusieurs prestations en même temps?
- Faut-il mettre en place de nouvelles mesures pour résoudre les conflits d'intérêts entre une agriculture/sylviculture productive et la nature/le paysage?
- Quel type de planification est-il adapté (risque que la planification prenne une mauvaise voie)?